Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212902472-20260429-DEL2026_3_15-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 Avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Avril 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Procurations : 2
Votants : 26

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de Mme Anne LAVILLONNIERE (absente excusée) et de ceux qui ont donné procuration.

PROCURATIONS : Mme Gabrielle COSQUERIC à Mme Catherine HECK et M. Fabien GARREC à M. Michel GUEGUEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Laure LEFEBVRE.

OBJET : 2026-3-15 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA REDADEG

La Redadeg passera par Saint-Evarzec le 13 mai.

La Redadeg est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous.

Cette année, cette course relais partira de Lannion le 8 mai et arrivera à Nantes le 16 mai.

L'enjeu est de véhiculer un message en breton à travers la Bretagne, en collectant des fonds pour soutenir des actions de promotion de la langue bretonne.

Les kilomètres parcourus sont vendus aux particuliers, aux associations et aux collectivités.

Le montant pour l'achat d'un kilomètre pour une collectivité est de 300 €.

Il vous est proposé :

D'ATTRIBUER une subvention de 300 € à la Redadeg.

POUR : 26	CONTRE : 0	ABSTENTION :

SAINT-EVARZEC, le 5 Mai 2026

Le MAIRE,
René ROCUET